

Action administrative et mutations de l'ordre public

Vendredi 14 Novembre 2025 - 8h45 à 17h

Accès libre

Amphithéâtre Ellul - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Contact

Caroline Almeida –
caroline.almeida@u-bordeaux.fr

Responsables scientifiques :

- **Marina Liquet Bloy**, docteure en droit public – enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Bordeaux - ILD
- **Lilou Monnier**, doctorante contractuelle et chargée d'enseignements en droit public - ILD
- **Hanif Oubrou**, doctorant et chargé d'enseignements en droit public - CRDEI

08h45 Accueil café

Propos introductifs

09h00 **Propos liminaires – Présentation de la journée d'étude**
Sylvain Niquège, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux – ILD
Marina Liquet Bloy, Docteure en droit public – enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Bordeaux – ILD
Lilou Monnier, Doctorante contractuelle et chargée d'enseignements en droit public – ILD
Hanif Oubrou, Doctorant et chargé d'enseignements en droit public – CRDEI

09h10 **Action administrative et mutations de l'ordre public, quel contexte ?**
Marina Liquet Bloy, Docteure en droit public – enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Bordeaux – ILD

Les composantes de l'ordre public sont-elles des libertés fondamentales ?

Sous la présidence de Marina Liquet Bloy, Docteure en droit public – enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Bordeaux – ILD

09h25 **Relecture de la jurisprudence Morsang-sur-Orge**
Lilou Monnier, Doctorante contractuelle et chargée d'enseignements en droit public – ILD

09h45 **Réflexion sur une composante matérielle de l'ordre public : la sécurité**
Romane Mondonnet, Docteure en droit public – Université de Poitiers

10h05 Débat et Pause

L'ordre public au service des individus ?

Sous la présidence de Cécile Castaing, Professeure de droit public à l'Université de Bordeaux – ILD

10h35 **Le contentieux de la carence : d'un ordre public imposé à un ordre public exigé**
Cédric Meurant, Professeur de droit public à l'Université Savoie Mont Blanc

10h55 **L'ordre public saisi par les individus : le rôle décisif du référé**
Clément Roncin, Avocat au barreau de Bordeaux

11h15 Débat

Un équilibre renouvelé entre ordre public et libertés ?

Table Ronde animée par Sylvain Niquège, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux – ILD

14h00 **Le point de vue du magistrat administratif**
Julien Dufour, Président de la première chambre du tribunal administratif de Poitiers
Le point de vue de l'autorité publique
Michel Delpuech, Ancien préfet de région, Ancien préfet de police, Conseiller d'Etat (SE) honoraire
Le point de vue de l'universitaire (administratif)
Aude Rouyère, Professeure de droit public à l'Université de Bordeaux – ILD
Le point de vue de l'universitaire (européen)
Sébastien Martin, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux – CRDEI

15h40 Débat

16h00 **Propos conclusifs**
Nathalie Jacquinet, Professeure de droit public à l'Université Toulouse capitole

Présentation du colloque « Action administrative et mutations de l'ordre public »

Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'une réflexion de départ consistant à partir du constat selon lequel les individus se sont saisis des composantes de l'ordre public administratif, jusqu'à s'interroger sur une éventuelle assimilation avec les libertés fondamentales aujourd'hui. La réunion de différents spécialistes autour des questions mobilisées par ces mutations de l'ordre public dans le cadre de l'action administrative s'annonce riche en débats. À ce titre, un focus sera d'abord fait par des universitaires de droit public sur l'ordre public général, avec l'ordre public matériel et immatériel. La réflexion sera ensuite prolongée en axant sur l'individu, en tant que l'ordre public deviendrait finalement au service des individus (intervention d'un avocat aux côtés d'un universitaire de droit public). Enfin, une table ronde sera organisée autour d'une interrogation relative au renouvellement de l'équilibre entre ordre public et libertés. Il s'agit alors de confronter les points de vue de l'autorité publique, des universitaires de droit public (point de vue interne et point de vue européen) et du magistrat administratif.

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

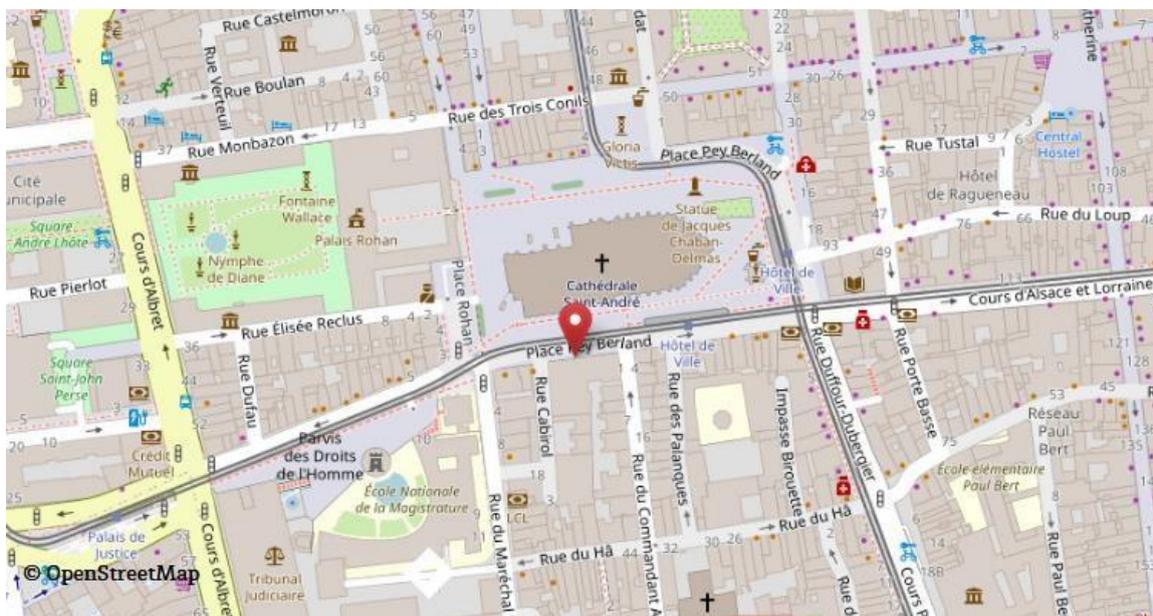
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis le campus de Talence (20 min environ)

Prendre le tram B (direction "Berges de la Garonne" ou "Claveau") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



Contact : caroline.almeida@u-bordeaux.fr

En savoir +

ild.u-bordeaux.fr



@InstitutLDuguit



Institut Léon Duguit